Association Nationale de Retraités
Groupe des Côtes d'Armor
Reconnue d'intérêt Général
100 ans de l'ANR

LA VOIX DE L'ANR DES CÔTES D'ARMOR

LE MAGAZINE DES RETRAITES – Novembre 2026
124, rue des Landes 22490 Plouër-sur-Rance – site internet : anr22.org -courriel : anr22@orange.fr

Dates à retenir :

Année 2026

Repas fin d'année :

Lannion : 26.11.2026
Dinan : 02.12.2026
St Brieuc : 10.12.2026

Année 2027

Galettes des rois :
Lannion : 15.01.2027
St Brieuc : 14.01.2027
Dinan : 20.01.2027

Réunions des membres du comité à Robien :
16.11.2026
1.02.2027
12.04.2027
5.07.2027

Assemblée Départementale :
05 mars 2027

Journée régionale :
25 mai 2027

Séjours ANCV :
Pays Basque à Sare La Rhune du 2 au 9 octobre 2027
Paris 15,16,17/2027
Voyage Aven-tour : non communiqué en commun avec l'ANR 35



Editorial de la Présidente

Alors que les jours sont de plus en plus courts et que l'hiver approche, nous fermons portes et fenêtres et nous calfeutrons. Les bénévoles du comité départemental et quelques autres par contre vont sortir leur véhicule pour commencer les visites de fin d'année aux plus âgés de nos adhérents. Les nouveaux adhérents, jeunes retraités se font très rares (2 en 2026), et chaque année la moyenne d'âge s'élève y compris chez les bénévoles dont le nombre diminue. Aussi c'est à regret que le comité a décidé de reculer l'âge des bénéficiaires pour les paniers de Noël. Nous visiterons les adhérents de 88 ans (né en 1938) et plus (sauf avis contraire de leur part). Ceux-ci au nombre de 153 représentent 26% des 592 adhérents des Côtes d'Armor. Cela représente beaucoup d'heures et de kilomètres. Du temps que les bénévoles pourraient garder pour eux, mais qu'ils consacrent à l'association parce que la solidarité est l'une des 5 valeurs qu'elle promeut. La convivialité aussi est une valeur de l'ANR. C'est pourquoi nous « délocalisons » les repas de fin d'année et vous en proposons un sur les 3 secteurs (Dinan, Lannion et Saint Brieuc) pour être au plus près de vos domiciles. En espérant vous y rencontrer. Aux autres je leur souhaite une bonne fin d'année 2026, en attendant 2027 qui sera l'année du centenaire de notre association et les 50 ans du groupe des Côtes d'Armor.

Meilleurs vœux de santé et de bonheurs simples, d'espoir, d'espérance et de joie auprès de ceux qui vous sont chers mais parfois éloignés.

Annick Lechien
Présidente

Nous avons une pensée pour les familles qui ont perdu un proche entre juin 2026 et octobre 2026

Mme	Boulou Paulette	Dinan	M.	Pareau Gilles	St Brieuc
Mme	Gaultier Armandine	Créhen	Mme	Querrec Nicole	Lannion
M.	Le Ber François	Lannion	Mme	Schupp Yolande	Pedernec
M.	Le Troquier Georges	Trébeurden	M.	Stroobant Claude	Perros-Guirec

Notre doyenne nous a quittés.

Armandine Gaultier, née le 25 décembre 1921 est décédée le 25 juillet 2026 à 104 ans et 7 mois. A sa naissance à Plouvara, elle était si petite que sa grand-mère avait dit à sa mère : « ne t'attache pas à cette petite elle ne survivra pas ». Heureusement pour tous elle a mené le combat.

3è d'une fratrie de 5 filles elle rêvait d'être institutrice et l'est devenue en 1939 après la réussite au brevet élémentaire. Institutrice elle passe 6 heureuses années dans ce métier à Penguily. Elle le quitte à contre cœur. (« le salaire chez les sœurs ne permettant pas de subvenir à une famille »).

Alors elle entre aux PTT en 1945. Auxiliaire pendant 1 an elle passe un concours, le réussit et est nommée à la poste de Montrevault dans le Maine et Loire. Elle y reste 1 an, demande une mutation et revient dans les Côtes du Nord, à Saint Brieuc au central téléphonique. Affectée « au meuble » comme opératrice, puis au « B.O. ». Sur ces postes elle devient « monitrice » pour les « nouvelles arrivées » et y retrouve les gènes de l'enseignement. Armandine était une littéraire.

En 1947, elle épouse Joseph Gaultier, frère de la directrice d'école à Penguily, sœur Marie Antoinette. Ils s'établissent à Saint Brieuc rue Bagot, son mari étant policier affecté à la CRS13. 2 garçons naissent de leur union. Puis la famille s'agrandit de 4 petits-enfants et 7 arrière petits- enfants.

En 1981, elle prend sa retraite. Son mari déjà retraité, ils partagent leur temps entre Saint Brieuc et leur maison de Pléboulle où lui a ses origines.

En 2003, son mari décède. Elle reste à Pléboulle jusqu'en 2007. Ne pouvant plus conduire à cause de sa vue déficiente elle s'installe à Matignon pendant 3 ans. Le handicap de la vue s'accentuant elle prend la décision d'aller en maison de retraite. Elle choisit la Maison Saint Joseph à Créhen, y entre en 2010 et participe à la vie de cette communauté, marche et profite des jardins et des sorties à l'extérieur, fait des propositions d'activités, etc. Armandine autonome dans ces premières années ne reste pas inactive. Ne pouvant plus lire elle se fait envoyer des livres-audio, reste informée du monde, de la vie de sa famille, des amis, des anciennes collègues. Elle aimait converser sur tous les sujets avec une remarquable vivacité d'esprit y apportant sa touche personnelle.

Après son « centenaire » elle s'étonnait d'être toujours parmi nous. Toujours sur le ton de l'humour « Le Bon Dieu m'a oubliée », « vous me verrez bientôt dans les nécrologies » « mais je n'ai aucune maladie mortelle, seulement de l'arthrose ». En 2025, lors de nos visites, la fatigue devenait quand même pesante physiquement mais pas intellectuellement. Elle s'est endormie pour toujours en l'espace de quelques heures.

A l'association nous conserverons l'image et le souvenir d'une doyenne exceptionnelle.



Compte-rendu de la journée de Fréhel le 10 septembre 2026

38 personnes se sont retrouvées autour du traditionnel repas de rentrée. Cette année, après un apéritif plus conséquent avec sangria, nous avons essayé la paëlla, excellente mais logistique compliquée !!! Fromage et tartes aux pommes complétaient le menu. Ce moment très convivial permet de se retrouver pour attaquer l'automne d'un bon pied et de fêter les 50 ans de mariage de Jean-Yves et Marie-Hélène !







Compte-rendu du séjour ANCV à Beg-Meil du 13 au 20 juin

Nous étions 37 dont 12 des Côtes d'Armor, à nous retrouver au Village Club du Soleil le 13 juin à Beg Meil dans le Finistère Sud.

Une croisière dans l'archipel des Glénans nous fait découvrir ce site bien connu des amateurs de voile et nous faisons le tour de l'île Saint Nicolas, classée réserve naturelle, et qui protège oiseaux et plantes endémiques.
Puis Concarneau, Quimper, Bénodet, Haliotika cité de la pêche au Guilvinec, Brest les Capucins et la base navale. Puis c'est une excursion à la pointe du Raz et à Locronan en passant par Audierne, le pays de Cap Sizun et Plogoff.

Nous repartons le samedi la tête remplie de beaux paysages vus sous un soleil radieux.


Quimper


Concarneau


Locronan




Le groupe 22 à La Pointe du Raz

★★★

Compte-rendu du séjour ANCV à Calella (Espagne) du 27/09 au 04/10/2026

Le séjour Calella du 27 septembre au 4 octobre a réuni 40 personnes dont 10 du 22. Hormis l'annulation à cause d'un bug informatique, de la visite de l'intérieur de la Sagrada Familia, le séjour s'est bien passé malgré une météo pluvieuse.
Visite du musée de Salvador Dali à Figueras artiste un peu déjanté mais reconnu avec sa muse Galla. Après le déjeuner nous visitons le très joli village médiéval de Pals perché sur une colline.
La visite de la « Pedrera » maison Gaudi à Barcelone conçue pour une riche famille industrielle espagnole est suivie de la visite guidée de l'extérieur de la Sagrada Familia.
Nous sommes allés à Monserrat, pèlerinage de la Vierge Noire vénérée des Catalans. Visite très appréciée.
Puis Tossa de Mar ville fortifiée et station balnéaire fréquentée mais hélas très bétonnée.
L'annulation du vol du retour à la suite des conditions climatiques les 3 et 4 octobre a été gérée par un retour en bus affrété par Vueling.




Nos marches par secteur

- Saint Brieuc : tous les mardis après-midi du mois sauf le 4è (rv parking Pierre de Coubertin à 14h). Contacter Françoise Ducrettet 06 89 35 47 04.

- Lannion : 1 mardi après-midi tous les 15 jours, 5 à 6 kms faciles. Contacter Marie-Agnès Hamel 07 87 29 22 41 ou Jean-Paul Ramonet 06 70 73 43 36.

Nos rencontres par secteur

Rencontres conviviales de **Lannion** 2è vendredi après-midi de chaque mois. Rendez-vous à la maison du quartier pour les associations à Loguivy-les-Lannion (près de l'église), de 14h à 17h. Contacter Alain Le Duff 06 87 54 88 20 – 02 96 37 48 72.

Des rencontres ont lieu le 4è mardi du mois à **Saint Brieuc** (pause-café) et le 3è mercredi du mois sur le secteur de **Dinan**.



Pause-café du 27.10.2026 avec anniversaires

★★★

Club Invest

Activité animée le 1er lundi du mois par Jean-Luc Houdayer, le contacter au 07 77 06 30 79.

★★★

Colis de fin d'année

La distribution au profit des 88ans et +, commencera vers le 18 novembre.

Nous manquons de bénévoles pour assurer les visites de fin d'année. Si vous êtes volontaire pour rendre ce service contactez Annick Lechien.

★★★

Galettes des rois

Elles se tiendront aux dates, heures et lieux figurant dans le programme prévisionnel page 11. **S'inscrire au moyen du coupon-réponse page 11. Prix : 5 €.**

★★★

Retraités d'orange

- Pour contacter le service RH d'Orange, écrire à Orange services RH – TSA 27328 – 86013 POITIERS CEDEX ou contacter par téléphone : 0 800 777 222 du lundi au vendredi de 9h à 17h
- En cas de problème avec la réduction de 10%, contacter Sylvie au siège 01 43 79 37 18 ou par courriel anrsiege@orange.fr
- Le site du CSEC d'Orange est en restructuration et son fonctionnement est réduit. Consulter toutes les fiches pratiques qui sont à disposition sur le site https://www.ce-orange.fr/

Association Nationale de Retraités
Groupe des Côtes d'Armor
Reconnue d'intérêt Général
100 ans de l'ANR

CONVIVIALITE

LES RESPONSABLES DE LA COMMISSION D'ANIMATION DU SECTEUR DE SAINT-BRIEUC ONT LE PLAISIR DE VOUS INVITER

LE JEUDI 10 DECEMBRE 2026 - RENDEZ-VOUS A 12 H 30

Pour le repas de fin d'année au restaurant : LE GRAIN DE SEL

16 Rue de la mairie (face à l'église)

22440 Ploufragan

MENU

Salade périgourdine

Poisson du marché sauce beurre rouge

Légumes du moment et céréales gourmandes

Quelques pommes de terre sautées

Assiette 2 fromages et salade

Financier du chef, crème mascarpone vanille et fruits rouges

Kir, vin et café

PRIX **: 36 euros. L'ANR 22 participera pour 5 euros.**

Reste à votre charge 31 euros pour les adhérents et 36 euros pour les non adhérents.

Joindre le chèque à l'inscription libellé à l'ordre de : **ANR 22**.

Possibilité de régler avec des chèques vacances.

Venez participer nombreux, dans la joie et la bonne humeur, à cet après-midi festif.

Cordialement,

Le Comité.

Contact : Marie Hélène et Jean Yves HENRY. 34 rue Jean Baptiste Illio 22440 PLOUFRAGAN
TEL : 06 70 70 08 43 :

&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&

COUPON REPONSE

Réponse à retourner avec le chèque avant le **01 décembre 2026** à Mr et Mme HENRY ……..

Mr. Mme. Mlle…….

Adresse……..

Téléphone……. Portable……e-mail……

Nombre de personnes 31euros X… = Nombre de personnes 36 euros X…=

Si problème d'allergie préciser :

Association Nationale de Retraités
Siège Commission Défense

Reconnue d'intérêt général

Motion 2026 de l'ANR

Retraités, Citoyens à part entière : Les Exigences de l'ANR.

Conscients des difficultés auxquelles est confronté notre pays, ses 18 millions de retraités s'affirment comme des *citoyens responsables*. Ils s'élèvent contre l'ostracisme qui se manifeste à leur égard. Ils dénoncent leur absence dans les instances qui les concernent telles que celles qui gèrent leurs retraites. Ils n'acceptent plus d'être une population qui, seule, devrait apporter sa contribution financière afin de faire face aux besoins de financement de l'État.

Ils n'ignorent rien de la situation actuelle ni des défis que doit affronter notre système de retraite. Ils considèrent que les retouches proposées n'apportent aucune solution viable et souhaitent une réflexion globale et cohérente permettant une réelle pérennité du système, sans négliger, en attendant, un ré-abondement du Fonds de Réserve des Retraites.

En conséquence, les retraités de l'ANR :

- S'inquiètent des mesures impactant leur pouvoir d'achat.
- Exigent que la règle de revalorisation des retraites soit systématiquement respectée sans aucune tentation de gel des retraites.
- Rejettent toute augmentation de leurs cotisations aux complémentaires santé.
- Demandent que le conjoint survivant bénéficie de la pension de réversion : ○ - Sans limite d'âge, ○ - Sans condition de ressources. ○ - D'un montant égal à 60% de la pension du conjoint décédé, au prorata des années de mariage en cas de pluralité de conjoints.
- Revendiquent pour les retraités le bénéfice des mêmes droits que les salariés en déduisant de leur revenu imposable les cotisations restant à leur charge au titre de leur complémentaire santé ou en obtenant un crédit d'impôt.

-Réitèrent leur demande pour que soit rétablie la ½ part des veuves et veufs ayant élevé au moins un enfant

- Insistent pour que soit enfin supprimée la cotisation de 1% sur les retraites complémentaires.
- Attendent qu'il soit mis un terme à une médecine à plusieurs vitesses avec aucun dépassement d'honoraires.

Les retraités constatent que leur cadre de vie ne cesse de se détériorer avec :

- La désertification médicale
- La disparition des services publics de proximité et la numérisation à outrance de ceux-ci.
- Le manque de contrôles aléatoires de la qualité de vie dans les EHPAD (futures Maisons France Autonomie), l'absence d'une participation délibérative des représentants des résidents et de leurs familles dans la gestion de ceux-ci.

Sans que les revendications ci-dessous ne soient exhaustives, L'Association Nationale de Retraités, reconnue d'intérêt général, défend les intérêts de l'ensemble des retraités

Par cette MOTION, elle tient à mobiliser tous les acteurs de terrain et sensibiliser élus et responsables pour que les retraités soient entendus et respectés dans les débats les concernant. Être RECONNUS, être ÉCOUTÉS, être ENTENDUS, être CONSIDÉRÉS, être RESPECTÉS ; Telles sont les exigences des adhérents de l'Association Nationale des Retraités.

Siège national : 13 Rue des Immeubles Industriels 75011 PARIS
Tél : 01 43 79 37 18 - Mail : anrsiege@orange.fr Site Internet : www.anrsiege.fr
SIRET N° : 316 434 094 00017

SÉJOUR PAYS BASQUE - 8 JOURS - DU 2 AU 9 OCTOBRE 2027

Village de vacances VVF *** ‘‘Sare la Rhune’’

(Programme détaillé sur anr56m.fr)

1er jour : accueil au village, installation, pot d’accueil

2ème jour : Matinée : le train de La Rhune Déjeuner. **Après-midi** : visite commentée de Sare considérée longtemps comme la capitale de la contrebande. Dîner, soirée animée.

3ème jour : Matinée : animation du village ou temps libre, déjeuner. **Après-midi** : Bayonne et visite avec dégustation de l’atelier de jambon “Ibaïalde”. Dîner, soirée animée

4ème jour : **Matinée** : visite de l’éco musée de la pelote basque. Déjeuner. **Après-midi :** visite de Saint Jean de Luz et petit train. Dîner, soirée animée.

L’ordre des visites est susceptible d’être modifiée.

5ème jour : Journée complète avec restaurant

Visite de “Saint Jean de Pied de Port, déjeuner, temps libre. Retour par Espelette, visite de l’atelier du Piment AOC et dégustation. Dîner, soirée animée.

6ème jour : **Matinée** : animation du village ou temps libre. Déjeuner. **Après-midi** : Visite panoramique de Biarritz. Continuation vers Arcangues Visite pédestre du village. Dîner et soirée animée

7ème jour : Matinée : animation du village ou temps libre. Déjeuner. **Après-midi** : Musée du chocolat à Cambo-les-Bains. Arrêt dans les ventas de Dantxaria. Dîner, soirée animée.

8ème jour : départ après le petit déjeuner avec le pique-nique pour le déjeuner.

- **Le tarif de 615€ comprend : (Subvention ANCV de 215€ à déduire pour les ayants-droits (T.R.)**

  L'hébergement : en chambre 2 personnes avec toilette et salle d’eau privative ou en chambre séparée avec les sanitaires à partager (lits faits à l'arrivée, linge de toilette fourni)

  - ✓ **La pension complète** (boisson à table : vin à discrétion & eau ; café au déjeuner inclus), du dîner du 1er jour au déjeuner panier repas du dernier jour
  - ✓ **Les prestations prévues au programme** (droits d'entrées, visites…)
  - ✓ **Le guidage ou l'accompagnement des excursions prévues** (sauf mention contraire)
  - ✓ **Les repas à l'extérieur prévus au programme** (boissons incluses)
  - ✓ **Assurance annulation**

- **Non Compris :**
  - ✓ **Le supplément chambre individuelle** : 91 **€** par personne dans la mesure des places disponibles
  - ✓ **Le transport aller-retour par voiture personnelle ou le train. Les horaires et le rendez-vous en gare de Rennes seront définis dès que possible.**

  Les dépenses et extras d’ordre personnel.

  Les pourboires.

Les versements

- ✓ **Acompte1 : 180€** à l’ANR 56 débité **dès réception** **Acompte2** : **235€ /120€ TR** débité le 15 avril 2027 à l’ordre de l’ANR 56. **Solde** : **200€/ 100€ TR** à l’ordre de l’ANR 56 débité le 15 juillet 2027.
- ✓ Les acomptes 2 et 3 peuvent être réglés en chèque-vacances à l’ordre de VVF

Fiche d’inscription à demander à

Retour du dossier : Marie-Hélène HENRY 34 Rue Jean Baptiste ILLIO 22440 PLOUFRAGAN 06 70 70 08 43 / 09 64 40 11 13 jules-yves@wanadoo.fr

Pour information le nouveau mode de calcul de l’ANCV pour l’attribution de l’aide

Nombre de parts fiscales	1	1,5	2	2,5	3	3,5
Personne seule - RFR	17 066 €	22 814 €	28 563 €	34 311 €	40 060 €	45 808 €
Couple marié ou pacsé - RFR	-	-	32 199 €	37 948 €	43 696 €	49 445 €

RFR : Revenu Fiscal de Référence

Association **N**ationale de **R**etraités
Groupe des Côtes D'Armor
Reconnue d'intérêt général

Renseignements pour le séjour : Marie-Hélène HENRY 34 Rue Jean Baptiste ILLIO 22440 PLOUFRAGAN
09 64 40 11 13 / 06 70 70 08 43 jules-yves.henry@wanadoo.fr

Programme SENIORS en VACANCES - Partenariat ANCV / ANR VOYAGE

BULLETIN D'INSCRIPTION au Séjour «Sare la Rhune»

Semaine du 2 au 9 octobre 2027

⇒ Nom et Prénom : ……

⇒ Adresse : ……

⇒ Code Postal : …… Ville : ……

⇒ N° Téléphone : …… Portable : ……

⇒ Date naissance : …… Commune / Ville de Naissance : ……

⇒ E-mail : …… Etes-vous imposable : oui □ non □

⇒ N° adhésion ANR obligatoire : ……..…….. (Assurance annulation exigée pour le groupe)

⇒ Adhérent MG □ oui □ non. Numéro : ……

⇒ Situation :

Appartenance : La Poste □ France Télécom □ Autre □

□ Marié(e) □ célibataire □ veuf (veuve) □ divorcé(e) □ Handicapé(e) □ Pacsé(e) □ Séparé(e)

Si handicapé : préciser la nature du handicap : (ex : difficulté à monter les escaliers)

……

⇒ Je serai accompagné(e) de :

Nom et Prénom : …… □ Conjoint □ autre ……

Imposable : oui □ non □ N° adhésion ANR : ……N° mutuelle MG : ……

Date naissance : …… Commune / Ville de Naissance : ……

Souhaitez-vous une chambre individuelle (supplément 91 €) ? □ Oui □ Non

A joindre - *pour tous les participants* ***-***

- Une copie du dernier avis d'imposition*, ou une attestation par les services fiscaux pour la résidence* ***fiscale*** *en France.*

- Une copie de la carte nationale d'identité, recto et verso, ou du passeport,

- Adhésion ANR pour le conjoint obligatoire

Signature du demandeur

Fait à ……le ……

Nota : Le présent bulletin d'inscription y compris le versement des 2 acomptes et solde est à retourner dans les meilleurs délais à l'adresse indiquée ci-dessus. **Acompte 1** : **180€** à l'ordre de **l'ANR 56 encaissé dès réception** **Acompte 2** :**235€/120€ T.R** à l'ordre de **l'ANR 56 encaissé** le 15/04/2027 **Solde** : **200€ / 100 €** T.R à l'ordre de **l'ANR 56 encaissé** le 15/07/2027**. Les acomptes 2 et 3 peuvent être réglés en chèques vacances à l'ordre de VVF.**

UNE OFFRE COMPÉTITIVE

Fin de l'offre promotionnelle le 31.12.2026

Le contrat Amicale-Vie peut être souscrit à partir de 2,40 € par mois et pour un capital allant De 800 € à 8 000 €.

Il faut avoir moins de 76 ans à la souscription

Opter pour l'Amicale-Vie, c'est choisir la simplicité

- souscription jusqu'à 75 ans révolus
- aucun examen médical
- 0 € de frais de dossier
- un tarif compétitif : ni options, ni garanties superflues

Opter pour l'Amicale-Vie, c'est choisir la liberté :

- libre choix du capital garanti
- libre choix de vos bénéficiaires
- plus tôt vous adhérez, moins votre cotisation est élevée

Opter pour l'Amicale-Vie, c'est choisir la sérénité:

- capital multiplié par 2 en cas d'accident
- par 3 en cas d'accident de la circulation
- exonération des droits de succession selon la législation en vigueur
- accompagnement personnalisé de proximité par un conseiller formé aux démarches administratives
- fonds social de solidarité

Pour de plus amples renseignements contactez-moi au 06 75 97 73 24 ou par mail *annick.lechien@orange.fr*

Annick Lechien,
Correspondante Amicale-Vie

Pensez à nous communiquer vos changements d'adresse, de téléphone ou autres modifications souhaitées à votre contrat (augmentation de capital, changement de bénéficiaire ou leurs coordonnées) etc… Vos dossiers n'en seront que plus vite traités. **Pour plus de sécurité ne correspondez pas directement avec la CNP mais contactez le siège de l'amicale-vie, 01 43 79 21 28 le matin ou par mail amicale-vie@orange.fr**



Programme prévisionnel des activités et animations fin 2026, début 2027

26 Novembre 2026 12H30	**Repas de fin d'année Lannion restaurant L'Ardoise 80 rue Ernest Renan Perros-Guirec** Responsable **: Alain Le Duff 06 87 54 88 20** **Inscription avant le 16/11/2026**
2 Décembre 2026 12H30	**Repas de fin d'année Dinan restaurant « Les Piffaudais » ESATCO Quévert** Responsable **: Annick Lechien 06 75 97 73 24** **Inscription avant le 23/11/2026**
10 Décembre 2026 12H30	**Repas de fin d'année Saint Brieuc restaurant « Le grain de sel » à Ploufragan** Responsable **: Jean-Yves et Marie-Hélène Henry 09 64 40 11 13** **Inscription avant le 1/12/2026 (coupon en page 6)**
20 Janvier 2027 à 14h30	**Galette des rois Dinan, Atelier du 5 bis rue Gambetta.** Responsable **Annick Lechien 06 75 97 73 24** (coupon d'inscription en bas de page à lui renvoyer 124 rue des Landes 22490 Plouër-sur-rance au plus tard le 15 Janvier 2027).
15 Janvier 2027 à 14h30	**Galette des rois Lannion maison de quartier de Loguivy les Lannion.** Responsable **Alain Le Duff 02 96 37 48 72 / 06 87 54 88 20** (coupon d'inscription en bas de page à lui renvoyer 7 village Kergaradec 22300 Ploulec'h au plus tard le 6 janvier 2027)
14 Janvier 2027 à 14h30	**Galette des rois Saint Brieuc, petite salle du CAR place O.Brilleaud** Responsable : **Jean-Yves et Marie-Hélène Henry 09 64 40 11 13** (coupon d'inscription en bas de page à renvoyer 34 rue Jean Baptiste Illio 22440 Ploufragan au plus tard le 5 janvier 2027)
5 Mars 2027	**Assemblée départementale au Britt Hotel Langueux**
25 Mai 2027	**Journée de détente des groupes bretons de l'ANR organisée par l'ANR 56. Programme à venir**
2 au 9 octobre 2027	**Séjour ANCV Le Pays Basque à Sare La Rhune**
15-16-17 décembre 2027	**Paris, détails à venir**

A découper……

Coupon d'inscription pour les Galettes des rois de Janvier 2027

A adresser à la ou les personnes indiquées dans le programme prévisionnel ci-dessus

Noms et prénoms : ……..

Adresse : ……..

N° tél …… Nombre de personnes : choix Pomme : ☐ Frangipane : ☐

Participera (ont) à la Galette des Rois organisée à :

SAINT BRIEUC : Jeudi 14 Janvier, salle du CAR Place O.Brilleaud ……

LANNION : Vendredi 15 Janvier Maison de quartier Loguivy les Lannion ……

DINAN : Mercredi 20 Janvier Atelier du 5bis rue Gambetta Dinan ……

Cotisations 2027

A ceux qui ne l'ont pas encore fait et en prévision des cotisations 2027, envoyez un RIB à la trésorière. Ainsi vous allègerez son travail. Vous ne prendrez pas le risque d'oublier.
Les tarifs des cotisations 2027 sont inchangés.
Cotisation couple **avec** revue nationale trimestrielle : **48** €
Cotisation couple **sans** revue nationale trimestrielle : **37** €
Cotisation individuelle **avec** revue nationale trimestrielle : **34**€
Cotisation individuelle **sans** revue nationale trimestrielle : **23** €
Paiement

- par chèque à **l'ordre de l'ANR 22**,

à envoyer à Monique FAILLA 18, Le Bourg 22980 Saint Maudez

- par virement (**à faire à partir de janvier**) : demander l'IBAN à la trésorière : failla.monique@orange.fr

Les prélèvements auront lieu la 2è quinzaine de février.
Vous ne recevrez pas de lettre personnalisée.

Informez-vous

Pour consulter le flash défense, connectez-vous sur : https://www.anrsiege.fr (lien sur la page d'accueil)
Et pour vous abonnez à la lettre d'info, inscrivez-vous sur : https://www.anrsiege.fr/newsletter/

Le groupe ANR des Côtes d'Armor aura 50 ans en juin 2027. Nous réfléchissons comment fêter cet anniversaire, mais le comité départemental ne possède aucune archives de l'année 1977 ni des suivantes.

Si vous adhérents en possédez dans vos familles, faîtes-nous le savoir. Cela nous aiderait.

Merci